

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DE PROMUTUEL BORÉALE TENUE LE 22 MARS 2019 À 18 H 05 À L'ESPACE THÉÂTRE MUNI-SPEC SITUÉ AU 543, RUE DU PONT À MONT-LAURIER**

**AGA-2019-03-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE, VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET DU QUORUM**

À 18 h 05, le Président, M. Jean Cotten déclare l'assemblée générale annuelle de Promutuel Assurance Boréale officiellement ouverte. Il enchaîne en souhaitant à nouveau la bienvenue à tous les membres-assurés et en remerciant M. Yvan Rose, Président de Promutuel Assurance, ainsi que sa conjointe d'être présents à l'assemblée.

Vérification du quorum. Pour faire suite à l'assemblée générale extraordinaire, M<sup>me</sup> Kathy Bélanger confirme que le quorum s'est maintenu avec trente-huit (38) membres de la Société, dont moins de la moitié des personnes présentes sont des membres employés, administrateurs ou mandataires de la Société.

**AGA-2019-03-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le Président, M. Cotten, procède à la lecture de l'ordre du jour.

**RÉSOLUTION : RAGA-2019-03-01**

Il est **proposé** par M<sup>me</sup> Line Clément et **appuyé** de M<sup>me</sup> Johanne Michaud **d'accepter** l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

M. Cotten donne quelques directives aux membres-assurés afin de s'assurer du bon déroulement de l'assemblée.

**AGA-2019-03-03 RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE PORTANT SUR L'AVIS DE CONVOCATION**

Compte tenu qu'il s'agit du même avis de convocation que l'assemblée générale extraordinaire, M. Cotten sollicite une proposition de l'assemblée afin de renoncer à la lecture de l'avis de convocation.

**RÉSOLUTION : RAGA-2019-03-02**

Il est **proposé** par M<sup>me</sup> Ginette Deschênes et **appuyé** de M. Guy Roberge **de renoncer** à la lecture de l'avis de convocation.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**AGA-2019-03-04 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE TENUE LE 23 MARS 2018**

Considérant que le procès-verbal était disponible aux membres-assurés qui en faisaient la demande, M<sup>me</sup> Kathy Bélanger demande l'autorisation de faire une lecture abrégée du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 23 mars 2018, laquelle est approuvée par l'assemblée.

### **RÉSOLUTION : RAGA-2019-03-03**

Suite à la lecture abrégée par la Secrétaire, il est **proposé** par M. Réjean Piché **d'accepter** le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 23 mars 2018.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **AGA-2019-03-05 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 23 MARS 2018**

Considérant que le procès-verbal était disponible aux membres-assurés qui en faisaient la demande, M<sup>me</sup> Kathy Bélanger demande l'autorisation de faire une lecture abrégée du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23 mars 2018, laquelle est approuvée par l'assemblée.

### **RÉSOLUTION : RAGA-2019-03-04**

Suite à la lecture abrégée par la Secrétaire, il est **proposé** par M. Jean-Yves Gauthier et **appuyé** de M<sup>me</sup> Lyne Carpentier **d'accepter** le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23 mars 2018.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **AGA-2019-03-06 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE**

M. Jean Cotten s'adresse aux membres-assurés. Il précise que le territoire de la Société s'étend de Témiscamingue-Sud jusqu'aux Laurentides et exprime le bonheur des membres du Conseil d'administration ainsi que de l'équipe de direction de tenir l'assemblée à Mont-Laurier.

Pour débiter, tel que prévu par la Loi, M. Cotten rappelle que les membres-assurés peuvent s'informer sur l'administration générale du Conseil d'administration, étant donné qu'être membre d'une société mutuelle leur accorde le privilège de s'informer des résultats généraux de leur assureur.

De plus, M. Cotten revient sur les points importants de l'année 2018, tels que :

- Aucun changement au niveau de la gouvernance et de la direction, qui demeurent déterminés à poursuivre le développement de la Société;
- Nouveau système de gestion des polices qui intègre l'ensemble des processus d'assurance auto, habitation, des entreprises et agricole;
- Soulignement des efforts, de la compétence et du dévouement du personnel de la Société.

M. Cotten présente les membres du Conseil d'administration. Il fait état des rencontres du Conseil d'administration et des différents comités.

Il termine son rapport en faisant une présentation de Promutuel Assurance et remercie les membres-assurés pour leur présence et leur souhaite bonne soirée.

### **AGA-2019-03-07 RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

M<sup>me</sup> Kathy Bélanger s'adresse à l'auditoire. Elle revient également sur les points importants de l'année 2018, tels que :

- Implantation d'un système de vidéoconférence dans trois (3) de nos bureaux;
- Le taux de frais de la Société demeure le plus bas de l'ensemble des sociétés mutuelles;
- Hausse de prime en automobile liée au coût des sinistres;
- Augmentation de la fréquence des sinistres due aux changements climatiques;
- Arrivée de l'outil de gestion des polices, qui a été accompagnée de formation. Soulignement des efforts des employés;
- Scission du département du développement des affaires et nomination de M. Guy Roberge au poste de directeur du développement des affaires en assurance générale et de M. Eric Larocque-Grenier au poste de directeur du développement des affaires en services financiers;
- Nomination de M<sup>me</sup> Elisa Tanguay, anciennement coordonnatrice administrative, au poste de directrice des ressources humaines, conformité et communication;
- Nomination de M<sup>me</sup> Line Clément en tant que directrice au département de l'indemnisation en vue du départ à la retraite de M. Michel Gagnon;
- Changement de traité de réassurance ce qui explique la décroissance des primes nettes gagnées;
- Amortissement de Dubé, Cooke, Pedicelli, acquis en 2017, ce qui apporte un impact important sur nos états financiers.

M<sup>me</sup> Bélanger termine son rapport en présentant l'équipe de direction et remercie tous les employés et l'équipe de direction pour leur travail exemplaire.

#### **AGA-2019-03-08 PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL POUR L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

La Secrétaire enchaîne avec la lecture des rapports de l'auditeur indépendant et de l'actuaire. Elle commente ensuite les résultats de l'exercice financier qui se détaillent comme suit au 31 décembre 2018 (en milliers de dollars) :

Primes souscrites	65 118 \$
Primes nettes gagnées	44 837 \$
Indemnités et frais inhérents	45 194 \$
Sinistres nets	33 258 \$
Total des frais nets	12 075 \$
Résultat d'assurance	(496) \$
Résultat avant impôts	(997) \$
Résultat net	(535) \$
Résultat étendu	(400) \$

Les membres sont satisfaits de la présentation des états financiers. M. Cotten tient à souligner le travail remarquable des employés suite à plusieurs changements de tarification.

#### **AGA-2019-03-09 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée.

#### **AGA-2019-03-10 ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS**

À la demande du Président, la Secrétaire d'assemblée fait rapport sur les mises en candidatures. Le processus de mises en candidature a été amorcé les 26 et 27 février 2019 par l'envoi de l'avis aux différents journaux œuvrant sur notre territoire.

Avis rappelant que les bulletins de mise en candidatures doivent être transmis dans la forme prescrite au secrétaire de la Société mutuelle au plus tard le dixième (10<sup>e</sup>) jour ouvrable avant la date de l'assemblée générale soit le vendredi, 8 mars 2019 à 16 h.

Aux fins de l'assemblée générale annuelle à tenir le vendredi 22 mars 2019, la Secrétaire d'assemblée communique l'état des candidatures aux postes d'administrateurs lors de la clôture des mises en candidature. Trois (3) mises en candidatures ont été reçues dans les délais prescrits et sont conformes aux dispositions du Règlement de régie interne. Voici les sièges en élection et les noms des candidats:

Au siège numéro 1, Secteur « Abitibi », M<sup>me</sup> Lucille Rouillard a posé sa candidature au poste d'administrateur.

Au siège numéro 7, Secteur « Vallée-de-l'Or », M. Daniel Asselin a posé sa candidature au poste d'administrateur.

Au siège numéro 8, Secteur « Antoine-Labelle », M. Patrice Sirard a posé sa candidature au poste d'administrateur.

Puisqu'une seule candidature a été reçue pour chacun des sièges, M<sup>me</sup> Bélanger déclare donc élus par acclamation :

M<sup>me</sup> Lucille Rouillard est réélue au siège numéro 1;

M. Daniel Asselin est réélu au siège numéro 7;

M. Patrice Sirard est élu au siège numéro 8.

M. Cotten a tenu à souligner M. Réjean Piché qui a quitté ses fonctions d'administrateur et à le remercier pour toutes ses années passées à faire avancer la Société. Il a aussi invité M. Yvan Rose, Président de Promutuel Assurance, anciennement Directeur général de Promutuel Boréale, à témoigner de la contribution de M. Piché.

## **AGA-2019-03-11 ÉLECTION DES OFFICIERS ET FORMATION DES COMITÉS**

**Les administrateurs se retirent pour élire les officiers et les différents comités.** Durant ce temps, il y aura tirage de prix de présence. Suivra un léger goûter.

### **ÉLECTION DES OFFICIERS ET DES DIFFÉRENTS COMITÉS**

M<sup>me</sup> Kathy Bélanger vérifie que le quorum s'est maintenu et procède au dévoilement des nouveaux officiers jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle.

#### **COMITÉ EXÉCUTIF**

- Monsieur Jean Cotten, Président
- Monsieur Daniel Asselin, 1<sup>er</sup> Vice-président
- Monsieur Gilbert Brassard, 2<sup>e</sup> Vice-président

#### **COMITÉ DE DÉONTOLOGIE ET DE GOUVERNANCE**

- Monsieur Rosaire Corriveau, Président
- Monsieur Daniel Asselin, Administrateur
- Monsieur Patrice Sirard, Administrateur

## COMITÉ D'AUDIT ET DE PLACEMENT

- Monsieur Jean-Yves Gauthier, Président
- Monsieur Gilbert Brassard, Administrateur
- Madame Amilie Arseneault, Administratrice

**Madame Kathy Bélanger est nommée secrétaire du conseil d'administration et de l'ensemble des comités.**

**AGA-2019-03-12 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**RÉSOLUTION : RAGA-2019-03-05**

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie chaleureusement les membres de leur présence et appelle une proposition pour fermer cette assemblée générale.

Il est **proposé** par M. Jean-Yves Gauthier de clore cette assemblée générale annuelle de Promutuel Assurance Boréale à 19 h 10.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

JEAN COTTEN  
PRÉSIDENT

---

KATHY BÉLANGER, CPA, CA  
SECRÉTAIRE